

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2025**

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le 20 juin 2025 à 20 heures à la mairie sous la présidence de Madame DELANDE, Maire.

**PRESENTS** : Mmes NABBEN, FERNANDEZ, BOULLET

Mrs RICHARD, PETIT, LEVACHER, MELLIER

**ABSENTS** : Mr COLLEMARE, Mr BIDARD donne pouvoir à Mme DELANDE

Mmes BAUER, CHARTON, OULLIER

Secrétaire de séance élue Madame NABBEN

Secrétaire de mairie Mr Claude de LAROSIERE

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 13 MARS 2025**

Aucune observation n'étant formulée, à l'unanimité le Conseil Municipal approuve et valide le compte-rendu de la réunion de conseil du 13 mars 2025

### **DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE FONCTIONNEMENT DES CLASSES MATERNELLES**

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter une demande de subvention auprès des services du Conseil Départemental pour le fonctionnement des classes maternelles du regroupement scolaire.

### **TRAVAUX DU SYNDICAT D'ELECTRIFICATION**

A partir de la fin du mois de juin l'entreprise STPEE équipera tous les lampadaires de la commune en LED...

ceci afin d'améliorer votre confort et votre sécurité sans négliger le côté respect de l'environnement.

### **TRAVAUX DE BORDURAGE RUE ERNEST PINAULT**

Les travaux de bordurage des deux côtés de la rue Ernest Pinault commenceront durant la semaine des vacances de la Toussaint.

### **CANTINE SCOLAIRE**

Le Conseil Municipal a décidé de changer de prestataire pour les repas de cantine qui seront livrés dorénavant par la société CONVIVIO.

### **FERMETURE DE CLASSE**

À la suite d'une baisse d'effectif sur le regroupement pédagogique, une classe sera fermée à la rentrée prochaine à Bachivillers.

## **VOYAGE DES ANCIENS**

Le 19 mai, les anciens se sont rendus en voyage au musée de Péronne et sur les sites de la bataille de la Somme en 1916.

## **CLOCHER DE L'ÉGLISE**

Plusieurs administrés ont attiré l'attention des conseillers sur le fait que la flèche du clocher avait du gîte.

Madame le Maire leur a répondu qu'elle en échangera avec l'assureur de la commune.

## **NUISANCES SONORES DU DIMANCHE**

Madame NABBEN fait remarquer que beaucoup de gens ne respectent pas l'arrêté municipal relatif au repos dominical ainsi qu'aux feux.

Séance levée à 21 heures 30.